

tenue sous la présidence de Madame PERDU, assisté(e)
de Madame MARQUESUZAA et Monsieur SANCHIS-GAONACH, Conseillers
En présence de Monsieur AUBRY-OLLO, Rapporteur public
Madame SANTERRE, Greffière

09 heures 45

01)	DOSSIER N° 2202144	RAPPORTEURE: Madame Audrey MARQUESUZAA
Titre de l'affaire	M. Philippe C. demande l'annulation de l'arrêté du maire de la commune de Ciboure en date du 14 avril 2022 portant refus du permis d'aménager n° PA 64 189 22 B0001 pour aménagement d'un paddle tennis, ensemble la décision de rejet de son recours gracieux en date du 11 août 2022.	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur C. Philippe	Maître ACHOU - LEPAGE Guillaume
Défendeur	COMMUNE DE CIBOURE PRÉFECTURE DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES	PECASSOU LOGEAIS AVOCATS (Cour)
02)	DOSSIER N° 2301198	RAPPORTEURE: Madame Audrey MARQUESUZAA
Titre de l'affaire	Mme Maïté G. demande l'annulation de la délibération du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération du Pays Basque en date du 04 mars 2023 approuvant le PLU de la commune de MOUGUERRE.	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Madame G. Maïté	VA AVOCATS (Cour)
Défendeur	COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION PAYS BASQUE	SELARL ETCHE AVOCATS
Observateur	COMMUNE DE MOUGUERRE	

09 heures 45

03)	DOSSIER N° 2301199	RAPPORTEURE: Madame Audrey MARQUESUZAA
Titre de l'affaire	M. Christian D. demande l'annulation de la délibération du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération du Pays Basque en date du 04 mars 2023 approuvant le PLU de la commune de MOUGUERRE.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur D. Christian	VA AVOCATS (Cour)
Défendeur	COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION PAYS BASQUE	SELARL ETCHE AVOCATS
Observateur	COMMUNE DE MOUGUERRE	
04)	DOSSIER N° 2301855	RAPPORTEURE: Madame Audrey MARQUESUZAA
Titre de l'affaire	Mme Anne-Marie Jeanine C., épouse C., demande l'annulation de la délibération du 4 mars 2023 de la Communauté d'agglomération Pays Basque portant approbation de la révision du PLU de Mouguerre, ensemble le rejet de sa réclamation du 9 mai 2023.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame C. ép. C. Anne-Marie	SELARL CABINET CAMBOT (Cour)
Défendeur	COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION PAYS BASQUE	SELARL ETCHE AVOCATS
Observateur	COMMUNE DE MOUGUERRE	
05)	DOSSIER N° 2302302	RAPPORTEURE: Madame Audrey MARQUESUZAA
Titre de l'affaire	L'association "Mouguerre cadre de vie" demande l'annulation partielle de la délibération du 4 mars 2023 par laquelle le Conseil Communautaire de la CAPB a approuvé la révision du Plan Local d'Urbanisme de la Ville de Mouguerre, ensemble la décision implicite de rejet du recours gracieux formé par l'association en date du 4 juillet 2023.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	ASSOCIATION MOUGUERRE CADRE DE VIE	Maître MANDILE Dorothée
Défendeur	COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION PAYS BASQUE	SELARL ETCHE AVOCATS
Observateur	COMMUNE DE MOUGUERRE	

09 heures 45

06)	DOSSIER N° 2302402	RAPPORTEURE: Madame Audrey MARQUESUZAA
Titre de l'affaire	Mme Lisa O. demande l'annulation de la délibération du 4 mars 2023 par laquelle la Communauté d'Agglomération Pays Basque a approuvé la révision du Plan Local Urbanisme de la Commune de MOUGUERRE, ensemble la décision implicite du 15 juillet 2023 portant rejet de son recours gracieux formé le 15 mai 2023.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame O. Lisa	Maître MANDILE Dorothée
Défendeur	COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION PAYS BASQUE	SELARL ETCHE AVOCATS
Observateur	COMMUNE DE MOUGUERRE	
07)	DOSSIER N° 2302249	RAPPORTEURE: Madame Audrey MARQUESUZAA
Titre de l'affaire	M. Thomas A. et Mme Mélanie R. demandent l'annulation de la délibération du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération du Pays Basque en date du 04 mars 2023 approuvant le PLU de la commune de MOUGUERRE ent tant qu'il classe le parcelle BE92 en zone A.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame R. Mélanie Monsieur A. Thomas	Madame R. Mélanie Monsieur A. Thomas
Défendeur	COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION PAYS BASQUE	SELARL ETCHE AVOCATS
Observateur	COMMUNE DE MOUGUERRE	
08)	DOSSIER N° 2302359	RAPPORTEURE: Madame Audrey MARQUESUZAA
Titre de l'affaire	Mme Pierrette D. demande l'annulation de la délibération du 4 mars 2023 par laquelle la Communauté d'Agglomération Pays Basque a approuvé la révision du Plan Local Urbanisme de la Commune de Mouguerre, ensemble la décision implicite du 12 juillet 2023 portant rejet du recours gracieux formé le 12 mai 2023	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame D. Pierrette	Maître MANDILE Dorothée
Défendeur	COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION PAYS BASQUE	SELARL ETCHE AVOCATS
Observateur	COMMUNE DE MOUGUERRE	

09 heures 45

09)	DOSSIER N° 2403258	RAPPORTEUR: Monsieur Marc SANCHIS-GAONACH
Titre de l'affaire	Mme Denise F., représentée par Mme Sabine F., demande au tribunal d'annuler l'arrêté N° PC 064 335 24P0011 du 25 juin 2024 par lequel le maire de la commune de Lescar a accordé à la SNC LESCAR HEPTAMERON un permis de construire un bâtiment d'habitation collectif totalisant 36 logements sociaux avec 54 places de parking et un local à vélos.	
Demandeur	Nom des parties Madame F. Denise Madame F. Sabine	Représentants des parties SCPA COUDEVYLLE-LABAT-BERNAL (Cour) SCPA COUDEVYLLE-LABAT-BERNAL (Cour)
Défendeur	COMMUNE DE LESCAR SNC LESCAR HEPTAMERON	Maître CORBIER-LABASSE Romain Maître PELLOQUIN Pierre (Cour)
10)	DOSSIER N° 2403356	RAPPORTEUR: Monsieur Marc SANCHIS-GAONACH
Titre de l'affaire	M. Pascal B. demande au tribunal d'annuler l'arrêté N° PC 064 335 24P0011 du 25 juin 2024 par lequel le maire de la commune de Lescar a accordé à la SNC LESCAR HEPTAMERON un permis de construire un bâtiment d'habitation collectif de 36 logements sociaux et d'un parking au sis Impasse Heptaméron, ensemble le rejet de son recours préalable du 26 août 2024.	
Demandeur	Nom des parties Monsieur B. Pascal	Représentants des parties SCPA COUDEVYLLE-LABAT-BERNAL (Cour)
Défendeur	COMMUNE DE LESCAR SNC LESCAR HEPTAMERON	Maître CORBIER-LABASSE Romain Maître PELLOQUIN Pierre (Cour)
11)	DOSSIER N° 2403367	RAPPORTEUR: Monsieur Marc SANCHIS-GAONACH
Titre de l'affaire	M. et Mme Michel et Isabelle L. demandent au tribunal d'annuler l'arrêté N° PC064 335 24P0011 du 25 juin 2024 par lequel le maire de la commune de Lescar a accordé à la SNC LESCAR HEPTAMERON un permis de construire un bâtiment d'habitation collectif totalisant 36 logements sociaux avec 54 places de parking et un local à vélos.	
Demandeur	Nom des parties Monsieur et Madame L. Michel et Isabelle	Représentants des parties SCPA COUDEVYLLE-LABAT-BERNAL (Cour)
Défendeur	COMMUNE DE LESCAR SNC LESCAR HEPTAMERON	Maître CORBIER-LABASSE Romain Maître PELLOQUIN Pierre (Cour)

09 heures 45

12)	DOSSIER N° 2502695	RAPPORTEUR: Monsieur Marc SANCHIS-GAONACH
Titre de l'affaire	M. Artan Z. demande au tribunal d'annuler l'arrêté n° 2025-32-85 pris par le préfet du Gers le 24 juillet 2025 portant rejet de séjour, obligation de quitter le territoire français dans un délai de 30 jours, fixant le pays de renvoi avec interdiction de retour sur le territoire pour une durée d'un an, et l'astreignant à se présenter une fois par semaine à la gendarmerie de Nogaro	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur Z. Artan	SP AVOCATS (Cour)
Défendeur	PRÉFECTURE DU GERS	
13)	DOSSIER N° 2502696	RAPPORTEUR: Monsieur Marc SANCHIS-GAONACH
Titre de l'affaire	Mme Nertila M. épouse Z. demande au tribunal d'annuler l'arrêté n° 2025-32-86 pris par le préfet du Gers le 24 juillet 2025 portant rejet de séjour, obligation de quitter le territoire français dans un délai de 30 jours, fixant le pays de renvoi avec interdiction de retour sur le territoire pour une durée d'un an, et l'astreignant à se présenter une fois par semaine à la gendarmerie de Nogaro	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Madame M. ép. Z. Nertila	SP AVOCATS (Cour)
Défendeur	PRÉFECTURE DU GERS	
		Arrêté le 19/10/2026 Le président du tribunal